

DOSSIER COMMUN À FOURNIR POUR TOUS LES CRÉDITS IMMOBILIERS

PIECES COMMUNES

- Demande de crédit (imprimé CNEP-Banque)
- Extrait de naissance
- Photocopie de CNI ou PC
- Une fiche familiale ou une fiche individuelle
- Certificat de résidence
- Copie de la carte Chifa

JUSTIFICATIFS DE REVENU POUR LES SALARIÉS / SECTEUR PUBLIC

- Relevé des émoluments
- Attestation de travail récente
- Les trois dernières fiches de paie
- Un relevé de compte bancaire ou postal où le salaire est domicilié

POUR LES SALARIÉS / SECTEUR PRIVÉ

- Relevé des émoluments
- Attestation de travail récente
- Les trois dernières fiches de paie
- Attestation d'affiliation à la CNAS
- Un relevé de compte bancaire ou postal où le salaire est domicilié ou déclaration annuelle des salaires (DAS) (délivrée par l'employeur)

POUR LES COMMERÇANTS / FONCTIONS LIBÉRALES

- Les trois (03) certificats d'impôt (C20) pour les 03 derniers exercices
- Copie du registre du commerce ou l'agrément
- Copie des statuts pour EURL, SARL et SPA
- Extrait de rôle récent
- Mise à jour CNAS/CASNOS et CACOBAT (secteur de bâtiment)
- Justificatif de distribution des dividendes pour les associés des EURL, SARL et SPA

POUR LES NON-RÉSIDENTS

- Les trois dernières fiches de paie
- Une attestation de travail
- Une copie du contrat de travail
- Le dernier avis d'impôts (déclaration fiscale)
- Un relevé de compte bancaire, abritant le salaire, couvrant une période d'une année

NB : les documents établis à l'étranger doivent être visés par les services consulaires